



Fauteuil roulant de douche

Permettre aux personnes personnes handicapées et à mobilité réduite comme les personnes âgées de se déplacer de manière autonome afin d'accéder à un espace de douche à l'italienne ou aux toilettes et de retrouver l'usage de ces lieux en toute intimité.



AU SOMMAIRE

1. Le projet
2. Quel fauteuil de douche ?
3. Appel à souscription
4. À quoi sert votre don ?
5. En guise de remerciement
6. Vos avantages fiscaux
7. Comment nous aider
8. Mieux nous connaître



LE PROJET

Engagée dans une démarche de tourisme social et solidaire, **La Brise de Mer** est une maison de vacances située à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique), accueillant en priorité les personnes fragilisées par le handicap ou le grand âge.

Soucieux de permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter d'un séjour en bord de mer dans les meilleures conditions, l'établissement souhaite se doter d'un nouvel équipement : un fauteuil roulant de douche permettant de se déplacer de manière autonome afin d'accéder à un espace de douche ou aux toilettes en limitant les transferts et retrouver l'usage de ces lieux en toute intimité.



QUEL FAUTEUIL DE DOUCHE ?

Parmi les différents produits proposés sur le marché, le choix de **La Brise de Mer** s'est porté sur le fauteuil roulant de douche Invacare Cascade H253, après consultation de vacanciers à mobilité réduite.

Équipé d'accoudoirs et d'une palette mono-bloc relevables, son assise et son dossier sont rembourrés pour plus de confort. Le châssis fixe assure une grande stabilité.





APPEL À SOUSCRIPTION

Contribuez à offrir des vacances inclusives et solidaires !

Notre objectif ? Associer les habitants, vacanciers et entreprises aux valeurs d'un tourisme sociale et solidaire portées par La Brise de Mer.

Par votre action, vous :

- offrez à chacun la possibilité de vivre et profiter pleinement d'un **séjour en bord de mer**
- participez à la création d'une **offre touristique favorisant la mixité sociale**
- nous aidez à répondre à l'attente d'une **clientèle de touristes en quête de sens et de partage**
- contribuez au **rayonnement local** et à la valorisation du territoire
- suscitez des **initiatives similaires chez d'autres acteurs du tourisme.**



À QUOI SERT VOTRE DON ?

100% de votre don sera reversé pour acquérir le fauteuil de douche.

Budget global du projet : 466 € TTC



POUR VOUS REMERCIER...

1. Votre nom (ou celui de votre entreprise) sera affiché sur notre mur des « donateurs »
2. Nos bienfaiteurs* seront mentionnés dans les supports de communication relatif au projet.
3. Vous bénéficiez d'un avantage fiscal dans le cadre de la loi sur le mécénat (modalités ci-après)



Avantages fiscaux

1. Si vous êtes un professionnel (soumis à l'IS)

L'ensemble des versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % de leur montant, dans la limite de 10 000€ ou de 0.5% de votre chiffre d'affaires HT s'il est plus élevé. Au-delà de ce plafond ou en cas d'exercice déficitaire, un report est possible sur les 5 exercices suivants (art.238 bis 1° du code général des impôts).

Ainsi un don de 500€ ne vous revient qu'à 200€ (réduction de 300€)

NB: l'Association du Diaconat Protestant de Nantes est également habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage

2. Si vous êtes un particulier (ou société soumise à l'IR)

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu net (*au-delà de 20% report possible sur les 5 années suivantes*).

Ainsi un don de 50€ ne vous revient qu'à 17€ (déduction= 33€).



COMMENT NOUS AIDER ?

1. Par virement (RIB sur simple demande)
2. Par chèque à l'ordre de l'Association du Diaconat Protestant de Nantes à retourner à :
Association du Diaconat Protestant de Nantes
15 bis place Edouard Normand 44000 NANTES

Dans tous les cas, vous recevrez une attestation fiscale à votre adresse (postale ou courriel)



MIEUX NOUS CONNAÎTRE EN VIDÉO



https://www.youtube.com/watch?v=ABCSrITS_t4